Champ(s) de formation Sciences de la formation et de l'éducation

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Sciences de la formation et de l'éducation. 2017, Université de Poitiers. hceres-02026639

HAL Id: hceres-02026639

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026639

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES
Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport

Champ de formations Sciences de la formation et de l'éducation

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 07/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,[1]	*Au nom du comité d'experts,*[2]
Michel Cosnard, président	Geneviève Zembri, présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

[2] Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport réalisé en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Présentation du champ

Le champ *Sciences de la formation et de l'éducation* compte trois mentions *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) :

- mention MEEF *Premier degré*, portée par l'Université de Poitiers (UP) et l'Université de La Rochelle (ULR), qui prépare au métier de professeur des écoles.

- mention MEEF *Second degré*, portée par l'Université de Poitiers et l'Université de La Rochelle. Cette mention compte treize parcours disciplinaires. Ces derniers préparent au métier de professeur de collège et de lycée.

- mention MEEF *Encadrement éducatif* (EE). Elle prépare au métier de conseiller principal d'éducation (CPE).

Le champ, au niveau des masters MEEF, s'inscrit dans un environnement scientifique sur les problématiques éducatives. Cinq laboratoires travaillent avec l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE) : le Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage (CeRCA – UP - UMR 7295) ; les Groupes de recherches et d'Etudes sociologiques du Centre-Ouest (GRESCO – UP – EA 3815) ; les Formes et Représentations en Linguistique et Littérature (FORELL – UP - EA 3816) ; les Technologies numériques pour l'éducation (TECHNE – UP - EA 6316) ; le laboratoire Informatique, Image et Interaction (L3I – ULR - EA 2118). Ces laboratoires viennent en appui des parcours.

Le positionnement local, régional et international des masters est affirmé au sein du champ. Il existe un partenariat avec l'académie (convention cadre pour la pré-professionnalisation, la formation continue et initiale). L'ESPE a créé un groupement d'intérêt scientifique « Innover avec le numérique pour l'enseignement, la formation et les apprentissages » avec la région Nouvelle Aquitaine, le rectorat, le CNED, etc. L'ESPE développe des partenariats internationaux avec des associations internationales, des universités pour encourager les échanges Erasmus, des établissements scolaires pour des stages, et des institutions internationales pour mettre en place des projets de coopération éducative.

Synthèse de l'évaluation des formations du champ

Les objectifs des formations sont affichés. Ils s'appuient sur le référentiel métier des CPE et des personnels de l'éducation pour la mention EE et sur le cadre national fixé par l'arrêté du 27 août 2013 publié au journal officiel du 29 août 2013 et par l'arrêté du 1er juillet 2013 paru au journal officiel du 18 juillet 2013 pour les autres mentions. Le master MEEF 1er degré forme aussi à des métiers comme médiateur-animateur culturel, ingénieur de formation, formateur dans un organisme public ou privé. Par contre, les objectifs du master MEEF 1er degré ne renvoient pas à l'initiation à la recherche et aux pratiques réflexives.

Le master MEEF EE est organisé avec une articulation étroite de la formation avec le terrain grâce à l'organisation des stages et à la variété des intervenants. Il existe une maquette unique pour les quatre sites d'enseignement en MEEF 1er degré. On peut regretter l'absence dans le dossier de cette mention de certaines thématiques professionnelles (le vivre ensemble, la laïcité et les valeurs de la République, l'accompagnement du parcours de l'élève, le partenariat avec les parents…). L'unité d'enseignement (UE) « Formation professionnelle » du master 1 MEEF 1er degré représente environ 24 % du volume horaire. Cela semble faible si les autres UE ne sont pas professionnalisantes. Le volume horaire du master 2 (216 heures) est en dessous du volume préconisé (250-300 heures) par l'arrêté du 1er juillet 2013.

Les formations sont bien positionnées dans leur environnement : cinq laboratoires de recherche (une unité mixte de recherche et quatre équipes d'accueil) travaillant sur les questions éducatives viennent en appui des masters MEEF. L'université de Poitiers et celle de La Rochelle portent l'ensemble des mentions. Elles sont soutenues par de nombreux partenariats avec des organismes français et étrangers.

Le master MEEF 1er degré bénéficie d'un nombre d'enseignants-chercheurs élevé (23) par rapport à d'autres mentions identiques. D'une façon générale, les trois mentions font participer de nombreux intervenants extérieurs (enseignants du 2nd degré, du 1er degré, conseillers pédagogiques, associations, etc.), ce qui renforce la professionnalisation des étudiants.

Les effectifs montrent une bonne attractivité des mentions. Les taux de réussite sont satisfaisants. Cependant, on note des effectifs faibles (moins de 10 étudiants) au sein des parcours scientifiques master 1 MEEF 2nd degré. Le taux de réussite au concours 2nd degré atteint 30 %, mais il n'y a pas d'admis issus de parcours histoire et géographie en 2016 et seulement 10 % en 2014 et 2015. Les enquêtes d'insertion professionnelle existent mais les résultats ne sont pas donnés.

La recherche est assez présente au sein des mentions de master. Il existe des UE d'initiation à la recherche en master 1, et des UE de recherche appliquée en master 2 pour toutes les mentions. Elles sont complétées en master 2 par l'observation et l'analyse des pratiques professionnelles au cours des stages comme cela est préconisé par le cadre national. L'ESPE lance un appel à projets de recherche en Sciences de l'Education chaque année et en a financé quatre l'année de la rédaction du dossier.

La professionnalisation est menée de façon variée pour chaque mention. Des professionnels aux profils divers interviennent, des stages sont obligatoires et une certaine importance est accordée à l'exploitation du stage et l'analyse des pratiques (mention 2nd degré).

Les maquettes des mentions 1er et 2nd degré fournies dans le dossier ne permettent pas de repérer la construction des compétences du référentiel, comme le vivre ensemble, l'accompagnement du parcours de l'élève (master 2, mention 1er degré) ou comme laïcité et valeurs de la république, climat scolaire, etc. (mention *Second degré*). La culture commune inter-degrés pourrait être plus développée au sein des mentions 1er degré et 2nd degré.

Les stages sont organisés de façon assez classique : en master 1, un stage d'observation et de pratique ; en master 2, un stage filé pour les étudiants ayant validé le master 1 mais pas le concours et une réflexion sur une problématique éducative ; en master 2, un stage à mi-temps pour les fonctionnaires stagiaires, accompagné d'un dispositif de suivi double (terrain-ESPE). On peut noter que l'alternance intégrative des fonctionnaires stagiaires est évaluée avec une note de stage. Une notation progressive du stage à travers toutes les UE professionnalisantes serait peut-être plus adaptée à la démarche.

Le concours peut être un obstacle à la mobilité internationale. Cependant, des étudiants étrangers sont accueillis chaque année (plus de 50 mobilités entrantes et plus de 200 mobilités sortantes dans la mention 1er degré depuis 2013). Il existe en effet une politique volontariste de l'ESPE et de l'académie de Poitiers (stage de pratique accompagnée en établissement AEFE, soutien financier, etc.).

Les étudiants non reçus au concours en master 1 peuvent suivre une nouvelle préparation en master 2 avec un cursus aménagé. Il existe des passerelles entre les mentions du master MEEF, mais elles sont peu formalisées dans le dossier. Il pourrait être intéressant d'analyser l'offre de formation des universités cohabilitant le master MEEF afin de trouver certaines passerelles et de les formaliser. Des modules d'accompagnement sont proposés pour les fonctionnaires stagiaires en difficulté. Ces démarches se retrouvent dans nombre de masters MEEF.

L'enseignement a lieu en présentiel. La mention MEEF *Premier degré* a le projet de développer l'enseignement à distance. Il existe des contrats d'aménagement d'études pour les étudiants ayant des besoins particuliers (sportifs de haut niveau, étudiants en situation de handicap, salariés, etc.). Le numérique est utilisé et enseigné sous des formes assez classiques (plateforme numérique pour le cours d'Anglais, cours de culture numérique, etc.). L'objectif est de faciliter la professionnalisation et le recours au numérique dans les enseignements pour les futurs professeurs.

L'évaluation est faite sous la forme d'un contrôle continu (toutes les mentions) et terminal (mention EE, master 1 1er degré). Une réflexion est en cours au sein de la mention MEEF 1er degré pour évaluer le master 2 par compétences. L'évaluation par dossiers et exposés est privilégiée en master 2.

Le suivi de l'acquisition des compétences est réalisé en utilisant le référentiel du cadre national. L'étudiant constitue un portfolio numérique contenant ses productions, et une analyse des pratiques. Ce document permet aux étudiants de repérer les compétences acquises et celles restant à acquérir.

Le suivi des diplômés est assuré par une enquête faite 6 et 30 mois après la fin de la formation par le Service d'évaluation des études et du pilotage. Mais comme pour beaucoup de masters MEEF, les résultats ne sont pas connus. Cela serait utile en particulier pour les étudiants non admis aux concours.

Un conseil de perfectionnement unique a été mis en place pour tous les sites. Il rassemble les différents acteurs de la formation et utilise les résultats d'enquêtes menées auprès des étudiants (mentions 1er et 2nd degré). La mise en place de ce conseil n'est pas claire dans le cas de la mention EE. Il est fait état de réunions mensuelles de l'équipe.

Avis sur la cohérence globale du champ

Les universités de Poitiers et de La Rochelle sont les seules à avoir choisi de créer un champ spécifique aux masters MEEF. Cela peut poser la question de la place institutionnelle de ce champ par rapport aux autres champs de formation et par rapport à l'université en général.

Il serait intéressant de revoir les fiches RNCP pour signaler les métiers hors Education Nationale qui peuvent être accessibles aux diplômés non lauréats du concours CPE.

La professionnalisation du master 1 1er degré reste un peu partielle. Elle est émiettée au sein du master 2 entre des UE avec de faibles volumes horaires qui peuvent nuire à la cohérence de l'ensemble. La culture commune des 1er et 2nd degrés n'apparaît pas comme un des enjeux de cette mention. Or la réforme du collège y incite. L'évaluation sous forme de note du stage semble peu adaptée à une démarche d'accompagnement et d'intégration. Une évaluation à travers l'ensemble des UE semble plus adaptée.

La culture commune entre le 1er et le 2nd degré n'apparaît pas non plus comme un enjeu pour la mention 2nd degré. Il y a de faibles taux de réussite au concours du 2nd degré parcours *Histoire - géographie*, sans offres de passerelles vers d'autres mentions ou parcours. Une réflexion sur ce dernier point semble utile. La maquette pourrait évoluer en intégrant davantage d'heures dédiées à la professionnalisation en master 1, et en développant une culture commune entre le 1er et le 2nd degré et assorti de temps de travail entre mentions. L'alternance intégrative en master 2 nécessiterait aussi d'être évaluée à travers l'ensemble des UE et non pas avec une note séparée du reste de la formation.

Recommandations :

- Développer les passerelles.
- Développer la culture commune inter-degrés au sein des mentions MEEF 1er degré et MEEF 2nd degré.
- Envisager une évaluation progressive de l'alternance intégrative.
- Donner plus de cohérence à la professionnalisation au sein de la mention MEEF 1er degré.
- Développer la professionnalisation dès le master 1 (1er et 2nd degrés).

Observations de l’établissement

Poitiers, le 22/05/2017

Objet : Observations rapport d'évaluation HCERES - DEF-FO180014543 - Champ « sciences de la formation et de l'éducation ».

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de la transmission du rapport cité en objet, relatif au champ de formation « sciences de la formation et de l'éducation ».

Nous souhaitons, dans un premier temps, indiquer la cohérence globale du champ de formations"Sciences de la formation et de l'éducation".

La volonté des deux universités de structurer l'offre de formation pour les métiers de l'enseignement et de l'éducation a conduit à regrouper les masters mention MEEF au sein d'un champ spécifique de formations, le champ "Sciences de la formation et de l'éducation". Ce champ, porté par l'UP, est commun aux deux universités.
Ce champ de formation occupe une place institutionnelle strictement identique à celle des autres champs de l'université. Il n'est pas limité à la seule composante ayant mission de former les futurs personnels de l'enseignement scolaire, puisqu'il associe étroitement à l'ESPE quatre autres composantes de l'UP, l'UFR Sciences fondamentales et Appliquées, l'UFR Sciences Humaines et Arts, l'UFR Lettres et Langues et la faculté des Sciences du Sport.
La participation de ces cinq composantes aux activités de formation organisée au sein du champ "Sciences de la formation et de l'éducation" contribue à mieux encore articuler les dispositifs de coordination de nos formations et constitue une structure favorisant le déploiement en licences des parcours de professionnalisation vers les métiers de l'enseignement dans nos deux universités.
En terme de recherche, ce champ de formations est adossé à l'école doctorale "Sciences du Langage, psychologie, Cognition, Education". Plusieurs des laboratoires regroupés sous cette école doctorale (le Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage, les Formes et Représentations en Linguistique et Littérature, les Technologies numériques pour l'éducation) participent activement à l'adossement recherche de nos formations.
Ce champ "Sciences de la formation et de l'éducation" crée les conditions favorables pour donner plus de cohérence à la formation par la recherche dans nos masters et aux activités scientifiques développées au sein de l'ESPE.

www.univ-poitiers.fr
15, rue de l'Hôtel Dieu | Bât. E5 et E7 I TSA 71117 | 86073 POITIERS Cedex 9 I FRANCE I T : 33 05 49 45 30 00
I F : 33 05 49 45 30 50

Une structure de pilotage opérationnel limitée au périmètre du champ sera créée sous la forme d'un collège. Ce collège sera composé des vice-présidents en charge des formations dans chacune des deux universités de notre académie, de la Vice-présidente en charge du développement de la FTLV, du Vice-président délégué en charge de la réussite étudiante et pédagogie, du Vice-président Etudiant, des assesseurs à la pédagogie des composantes, des représentant des responsables de formations, des représentant étudiants élus dans les conseils d'UFR, d'un représentant élu à la CFVU et de représentants des scolarités des composantes concernées.
L'objectif de ce collège sera de contribuer à la politique de l'établissement et de la décliner au regard des spécificités du champ de formations "Sciences de la formation et de l'éducation". Conçu comme un espace de partage d'expériences, il permettra de favoriser le dialogue entre les composantes partenaires et devrait permettre de rendre plus opérationnels et effectifs les outils de transformations pédagogiques, les passerelles entre formations, les dispositifs d'aide à la réussite et l'évaluation des enseignements.

Nous souhaitons également apporter, en réponse à la synthèse de l'évaluation des formations du champ, quelques éléments de précision concernant la construction des compétences professionnelles du référentiel au sein des masters MEEF regroupés sous ce champ de formations.
Les contenus de culture commune dispensés dans nos masters peuvent être regroupés sous deux thématiques principales.
La première se rapporte à la connaissance du système éducatif et aux valeurs. On y retrouve des enseignements sur l'histoire et les évolutions de l'école, le cadre réglementaire de l'école, les droits et obligations des fonctionnaires, les valeurs de l'école; les concepts de laïcité et d'esprit critique, la transmission et le partage des principes de la vie démocratique, des valeurs de la République ou encore l'éthique du métier par l'analyse d'une situation éducative au regard des valeurs de l'école, de la politique éducative, des institutions et de la réglementation scolaire, des données psychologiques et sociologiques utiles.
La seconde de ces thématiques porte sur la communication professionnelle et la culture numérique. C'est par exemple avoir une attitude réflexive sur les différentes situations de communication rencontrées dans le métier d'enseignant, aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres, installer une relation de confiance et de bienveillance, prévenir l'émergence de certains comportements ou éduquer à l'information et aux medias.
A ces contenus dispensés au sein des UE "Professionnaliser son parcours" du M1 et "Exercer en contexte" du M2, viennent s'ajouter d'autres moments de formation. On retrouve bien évidemment dans les enseignements se rapportant aux stages, qui concernent l'analyse de sa pratique professionnelle, des apports qui traduisent aussi ces valeurs. Dans le cadre d'un module consacré à un projet partenarial, parmi les thèmes au choix, citons l'éducation aux médias, le commentaire d'actualité à l'école, la relation école/famille.
Et puis, n'oublions pas que nos professeurs stagiaires sont en formation par alternance, avec un mi-temps d'exercice dans nos écoles ou nos établissements. Ces structures sont un

15, rue de l'Hôtel Dieu | Bât. E5 et E7 I TSA 7117 | 86073 POITIERS Cedex 9 I FRANCE I T : 33 05 49 45 30 00
I F : 33 05 49 45 30 50

lieu privilégié de formation tout autant que l'ESPE, et par cette immersion, c'est la transmission des valeurs de la République qui est complétée et enrichie, et ces stagiaires, avec les acteurs de l'école, enseignants, parents, partagent les principes de la vie démocratique *au sein de ces structures.*
Le rôle complémentaire entre tuteurs de terrain et référents ESPE des fonctionnaires stagiaires participe au suivi de l'acquisition par le stagiaire du référentiel de compétences. Un portfolio numérique est en appui à la construction par le stagiaire de son identité professionnelle tout au long de l'année. Les bilans du tuteur, les rapports de visite du référent, viennent alimenter ce portefeuille de compétences, comme l'ensemble des ressources que peut y déposer le stagiaire lui-même (préparation de séquences, analyse de pratique, ressources mobilisées).
Ces stages sont évalués en fin de S3 par un oral, et en fin de S4 à partir d'un dossier et d'une soutenance orale. Au cours de ces évaluations, qui s'articulent sur le portfolio élaboré par le stagiaire, on ne s'intéresse pas aux seules pratiques de la transmission des savoirs disciplinaires. On interroge aussi la posture du futur professionnel, son interrelation avec l'environnement scolaire. L'appropriation des éléments contribuant à une culture commune sont donc partie intégrante de l'évaluation du stage dans nos formations par alternance.

Les recommandations spécifiques portant sur les mentions du champ de formations "Sciences de la formation et de l'éducation sont globalement conformes à notre analyse, et la majorité d'entre elles, dans la mesure du possible, seront prises en compte dans la nouvelle offre de formation.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.

V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers
et par délégation,
la Vice Présidente
Virginie Laval